



CONSEIL SYNDICAL

Compte-rendu du lundi 12 Mai 2025

Etaient présents : Mme RODOT, Mrs EYMERIE, JACQUIN Bruno,
Par visio-conférence : Mme THIZY, Mrs Denis JACQUIN, SCHÖNFELD
Absent : Mr. THOUVENOT

1) Avancement des travaux de canalisations

Point d'avancement des canalisations horizontales dans les sous sols :

Bâtiment E : 100 %

Bâtiment D : 85 %

Bâtiment C : 80 %

Bâtiment B : 15 %

Point d'avancement des canalisations verticales dans les appartements :

Bâtiment A : 100 %

Bâtiment E : 100 %

Bâtiment D : 100 %

Bâtiment C : 35 %

Point d'avancement des travaux sur toute la résidence :

- Horizontaux 75 % réalisés

- Verticaux 60 % réalisés

Fin des travaux envisagée pour le bâtiment C : fin octobre 2025

2) Dossier Mme BATY

- L'ordonnance d'accès au logement pour les travaux de canalisations a été obtenue, mais date à planifier avec les instances officielles et les plombiers pour la réalisation des travaux.
- Suite judiciaire après la fin de l'astreinte pour débarras de son appartement et de sa terrasse : un nouveau dossier est en cours afin d'obtenir l'autorisation de faire débarrasser.

3) Etude par BEEAT d'un nouveau contrat gaz à compter du 1^{er} juillet :

Demande faite

4) Local vélos

Nous nous sommes aperçus que le rangement des vélos était un problème récurrent et que le local vélos était mal utilisé, en conséquence :

- a) : étude de la possibilité de la pose d'un Vigik au lieu d'une clé : un devis sera demandé à la Sté Micromatix.*
- b) : restriction de l'utilisation du local vélos aux seuls résidents présents utilisant leurs vélos. Les résidents secondaires devront stocker leurs vélos dans leurs caves.*
- c) : identification des vélos stockés dans le local, faute d'identification les vélos seront retirés du local après la saison estivale et donnés à une association.*

5) Aménagement parking scooters et motos - stationnement CDE

Le nouveau parking scooters et motos est bien utilisé. Une partie des barrières a été posée par les gardiens devant le bâtiment C. La deuxième partie sera réalisée devant le bâtiment E en juin par la Sté RJ Bâtiment.

6) Mise en place d'un ralentisseur dans la copropriété :

Après réflexion il nous est apparu plus judicieux de l'installer avant notre portail sur l'allée Jacques Cartier. Cette allée appartenant à l'ASL (regroupant les 3 copropriétés), nous devons avoir l'accord de la résidence des Golfeurs et du Fairway. Le nécessaire sera fait.

7) Travaux effectués ou à venir

- RJ bâtiments : De nombreuses fissures toitures ont été consolidées sur plusieurs bâtiments.
- NB jardin : Remplacement des haies terminé.
- En interne :
 - . Finition du parking scooters et motos.
 - . Finition des barrières anti-stationnement devant le bâtiment C.
 - . Mise en place de poignées sur les portes dans lesquelles le boîtes de clés de secours devront être installées.

8) Finances

- *Copropriétaires débiteurs au 12 mai 2025 : 108 315,00 € (incluant l'appel de fonds des travaux de canalisations du 1^{er} mai 2025)*
- *Factures en attente de paiement : 42 118,00 €*

9) Rappel de la réglementation pour les usagers de la piscine

Pour le bon fonctionnement de l'entretien général et de la filtration, il est impératif de suivre les recommandations suivantes :

- *Pour les personnes ayant des cheveux longs : attacher les cheveux en chignon car, en flottant, les cheveux obstruent les filtres du circuit de régénération.*
- *Pour les bébés : utiliser des couches spéciales piscine en mettant obligatoirement un maillot à l'enfant par-dessus la couche.*

10) Point sur le projet de chauffage urbain

La Société DALKIA sera conviée lors de notre prochain conseil syndical pour nous donner des explications.

11) Questions diverses

- *La fête des voisins aura lieu dans notre jardin le **23 mai** prochain.*
- *Pour le débroussaillage de la partie du golf limitrophe à notre résidence et l'élagage de certains arbres, une lettre a été envoyée au Directeur du golf, mais sans résultat à ce jour. Une relance sera faite à la Municipalité, propriétaire du terrain.*
- *La demande d'un propriétaire de modifier légèrement la palissade sur la terrasse du bâtiment D séparant deux terrasses (frais à la charge du propriétaire demandeur) a été accordée.*
- *Date de la prochaine Assemblée Générale le **lundi 15 SEPTEMBRE** à 14 heures*
- *Remise des convocations à la loge les **13 et 14 août 2025**.*

Prochain Conseil : Le 25 juin 2025 à 14 h 30

La Présidente du Conseil Syndical
A.M. Rodot